

COMMUNE DE BON-ENCENTRE
CONSEIL MUNICIPAL
Séance ordinaire du 20 AVRIL 2022 à 18 h

COMPTE-RENDU SUCCINCT

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le 20 AVRIL à 18 h, le Conseil Municipal de la Commune de BON-ENCENTRE légalement convoqué le 6 avril 2022, s'est réuni en séance ordinaire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **29**

Étaient présents : Mme LAMY Laurence, M. AMELING Christian, Mme ANNETTE-OGIER Jacqueline, M. MOINEAU Philippe, Mme TREY D'OUSTEAU Brigitte, M. BIELLE-BIARREY Laurent, M. ROULET Pascal, Mme VILLA Pierrette, Mme PAILHORIE Anne, Mme ALBERTI-DEFFIS Véronique, M. COUDERC Patrick, Mme FERRAND Isabelle, M. VALERO Jean-Michel, Mme TABANON Chantal, M. JEANNE Vincent, M. BRUNOT Philippe, M. RAYSSAC Pascal, Mme DERHOURHI Martine, Mme DERRAMOND Laurence, Mme BARRAULT Simone, M. VIDAL Jean-Christophe, M. SCHEIFF Yanik.

Étaient représentés :

Mme CHATOT Magali pouvoir à M. AMELING Christian.
M. DEGUIN Gérard pouvoir à M. RAYSSAC Pascal.
M. GALABERT Vivian pouvoir à M. COUDERC Patrick.
Mme LAFFAGE Stéphanie pouvoir à M. MOINEAU Philippe.
M. BRUGIDOU David pouvoir à Mme LAMY Laurence.

Absents :

M. GABEN Stéphane.
Mme DUMONT Pauline.

Monsieur COUDERC Patrick a été désigné secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 18 h 15.

Adoption du procès-verbal de la séance du 25 JANVIER 2022 à l'unanimité.

INTERCOMMUNALITE

2022.25 Création d'une nouvelle commission permanente « accessibilité » au sein de l'Agglomération d'Agen. Désignation des Conseillers Municipaux.

Liste Pascal RAYSSAC : VOTE : Pour 5

- Membre titulaire : Martine DERHOURHI
- Membre suppléant : Laurence DERRAMOND

Liste Christophe VIDAL : VOTE : Pour 3

- Membre titulaire : Yanik SCHEIFF
- Membre suppléant : Simone BARRAULT

Liste Laurence LAMY : VOTE : Pour 17 Abstentions : 2 (I. Ferrand, P. Villa)

- **Membre titulaire : Madame Isabelle Ferrand**
- **Membre suppléant : Madame Pierrette Villa**

AFFAIRES GENERALES

2022.26 Désignation des représentants au sein des commissions de suivi CURIA EUTICALS.

Liste Pascal RAYSSAC : VOTE : Pour 8

- Membre titulaire : Pascal RAYSSAC
- Membre suppléant : Philippe BRUNOT

Liste Laurence LAMY : VOTE : Pour 18 Abstention : 1 (P. Couderc)

- **Membre titulaire : Monsieur Patrick Couderc**
- **Membre suppléant : Monsieur Christian Ameling**

2022.27 Mise à jour du règlement de fonctionnement multi-accueil.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la réactualisation du règlement de fonctionnement du multi-accueil municipal « Mini-Mômes ».

FINANCES

2022.28 Domofrance – Garantie d'emprunt pour le financement de la construction de 37 logements locatifs sociaux Allée de la Vierge.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'accorder sa garantie à hauteur de 50,00 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 3 599 692 euros souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de prêt N° 131897 constitué de 6 Ligne(s) du Prêt. La garantie de la collectivité est accordée à hauteur de la somme en principal de 1 799 846 euros augmentée de l'ensemble des sommes pouvant être dues au titre du contrat de Prêt.

2022.29 Domofrance – Garantie d'emprunt pour le financement de la construction de 21 logements locatifs sociaux Rue Chantilly.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'accorder sa garantie à hauteur de 50,00 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 2 192 688,00 euros souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de prêt N° 131892 constitué de 6 Ligne(s) du Prêt. La garantie de la collectivité est accordée à hauteur de la somme en principal de 1 096 344,00 euros augmentée de l'ensemble des sommes pouvant être dues au titre du contrat de Prêt.

2022.30 SEM 47 – garantie d'emprunt prêt GAIA Zac st Ferréol – avenant de réaménagement de dette.

VOTE : Pour : 19 Contre : 8 (M. DEGUIN, M. BRUNOT, M. RAYSSAC, Mme DERRAMOND, Mme DERHOURHI, Mme BARRAULT, M. VIDAL, M. SCHEIFF).

Le Conseil Municipal décide de prolonger la garantie d'emprunt initialement accordée pour le prêt du programme ZAC de Saint Ferréol étant entendu que le prêt est prolongé de 11 ans supplémentaires en date du 01/07/2022 avec différé de paiement de 8 ans supplémentaires et un amortissement sur 3 ans, soit une fin de remboursement du prêt en 2033. Cette délibération annule et remplace la délibération n° 2021.51 du 28 septembre 2021.

2022.31 Conventions d'objectifs – acompte subvention 2022 pour les associations « Rugby Club Bon-Encontre – Boé », « Musiquenvie » et « Histoires d'enfants » et renouvellement des conventions pour 3 ans.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame Le Maire à renouveler et signer les conventions pluri annuelles pour 3 ans à compter de la signature et décide d'attribuer une subvention de 30 000 €, à l'Association « Histoire d'Enfants » correspondant à 50 % de la subvention allouée en 2021 (60 000 €), une subvention de 12 813.50 €, à l'Association « Musiquenvie » correspondant à 50 % de la subvention allouée en 2021 (25 627 €) et une subvention de 14 250 €, à l'Association « RCBB » correspondant à 50 % de la subvention allouée en 2021 (28 500 €). Madame le Maire est également autorisée à ordonner le paiement des dépenses correspondantes.

2022.32 Subventions aux associations 2022.

| ASSOCIATIONS CULTURE | Subventions allouées | VOTE |
|------------------------------------|-----------------------------|---|
| A LIVRE OUVERT | 285 € | Véronique Alberti-Deffis ne prend pas part au vote. VOTE : Pour : 18 Abstentions : 8 (M. DEGUIN, M. BRUNOT, M. RAYSSAC, Mme DERRAMOND, Mme DERHOURHI, Mme BARRAULT, M. VIDAL, M. SCHEIFF). |
| A LIVRE OUVERT (POLAR) | 14 000 € | Véronique Alberti-Deffis ne prend pas part au vote. VOTE : Pour : 18 Abstentions : 8 (M. DEGUIN, M. BRUNOT, M. RAYSSAC, Mme DERRAMOND, Mme DERHOURHI, Mme BARRAULT, M. VIDAL, M. SCHEIFF). |
| COMITE DE JUMELAGE | 1 250 € | VOTE : Pour : 19 Abstentions : 8 (M. DEGUIN, M. BRUNOT, M. RAYSSAC, Mme DERRAMOND, Mme DERHOURHI, Mme BARRAULT, M. VIDAL, M. SCHEIFF). |
| DES CHIFFRES ET DES LETTRES | 200 € | VOTE : Pour : 19 Abstentions : 8 (M. DEGUIN, M. BRUNOT, M. RAYSSAC, Mme DERRAMOND, Mme DERHOURHI, Mme BARRAULT, M. VIDAL, M. SCHEIFF). |
| GROUPE VOCAL ANDANTE | 850 € | VOTE : Pour : 19 Abstentions : 8 (M. DEGUIN, M. BRUNOT, M. RAYSSAC, Mme DERRAMOND, Mme DERHOURHI, Mme BARRAULT, M. VIDAL, M. SCHEIFF). |
| IMAGES NOUVELLES | 600 € | VOTE : Pour : 19 Abstentions : 8 (M. DEGUIN, M. BRUNOT, M. RAYSSAC, Mme DERRAMOND, Mme DERHOURHI, Mme BARRAULT, M. VIDAL, M. SCHEIFF). |
| MUSIQUENVIE | 25 251 € | VOTE : Pour : 19 Abstentions : 8 (M. DEGUIN, M. BRUNOT, M. RAYSSAC, Mme DERRAMOND, Mme |

| | | |
|-----------------------------------|-----------------|---|
| | | DERHOURHI, Mme BARRAULT, M. VIDAL, M. SCHEIFF). |
| TOTAL | 42 436 € | |
| ASSOCIATIONS EDUCATION | | |
| CIBEMM | 1 000 € | VOTE : Pour : 19 Abstentions : 8 (M. DEGUIN, M. BRUNOT, M. RAYSSAC, Mme DERRAMOND, Mme DERHOURHI, Mme BARRAULT, M. VIDAL, M. SCHEIFF). |
| CRECHE HISTOIRES D'ENFANTS | 60 000 € | VOTE : Pour : 19 Abstentions : 8 (M. DEGUIN, M. BRUNOT, M. RAYSSAC, Mme DERRAMOND, Mme DERHOURHI, Mme BARRAULT, M. VIDAL, M. SCHEIFF). |
| TOTAL | 61 000 € | |
| ASSOCIATIONS SPORTS | | |
| CABBE | 2 000 € | VOTE : Pour : 19 Abstentions : 8 (M. DEGUIN, M. BRUNOT, M. RAYSSAC, Mme DERRAMOND, Mme DERHOURHI, Mme BARRAULT, M. VIDAL, M. SCHEIFF). |
| CABE 47 | 900 € | VOTE : Pour : 19 Abstentions : 8 (M. DEGUIN, M. BRUNOT, M. RAYSSAC, Mme DERRAMOND, Mme DERHOURHI, Mme BARRAULT, M. VIDAL, M. SCHEIFF). |
| CYCLO CLUB | 500 € | VOTE : Pour : 19 Abstentions : 8 (M. DEGUIN, M. BRUNOT, M. RAYSSAC, Mme DERRAMOND, Mme DERHOURHI, Mme BARRAULT, M. VIDAL, M. SCHEIFF). |
| GOLF | 5 800 € | VOTE : Pour : 19 Abstentions : 8 (M. DEGUIN, M. BRUNOT, M. RAYSSAC, Mme DERRAMOND, Mme DERHOURHI, Mme BARRAULT, M. VIDAL, M. SCHEIFF). |
| GYM D'ENTRETIEN | 600 € | VOTE : Pour : 19 Abstentions : 8 (M. DEGUIN, M. BRUNOT, M. RAYSSAC, Mme DERRAMOND, Mme DERHOURHI, Mme BARRAULT, M. VIDAL, M. SCHEIFF). |
| INDIAN'S BASEBALL | 6 000 € | VOTE : Pour : 19 Abstentions : 8 (M. DEGUIN, M. BRUNOT, M. RAYSSAC, Mme DERRAMOND, Mme DERHOURHI, Mme BARRAULT, M. VIDAL, M. SCHEIFF). |
| PETANQUE LES BLEUETS | 600 € | VOTE : Pour : 19 |

| | | |
|---|-----------------|---|
| | | Abstentions : 8 (M. DEGUIN, M. BRUNOT, M. RAYSSAC, Mme DERRAMOND, Mme DERHOURHI, Mme BARRAULT, M. VIDAL, M. SCHEIFF). |
| RCBB <i>28500€ accordé -100€ (dégradations)</i> | 28 400 € | VOTE : Pour : 19 Abstentions : 8 (M. DEGUIN, M. BRUNOT, M. RAYSSAC, Mme DERRAMOND, Mme DERHOURHI, Mme BARRAULT, M. VIDAL, M. SCHEIFF). |
| SABBE | 1 500 € | VOTE : Pour : 19 Abstentions : 8 (M. DEGUIN, M. BRUNOT, M. RAYSSAC, Mme DERRAMOND, Mme DERHOURHI, Mme BARRAULT, M. VIDAL, M. SCHEIFF). |
| TCBE | 3 500 € | VOTE : Pour : 19 Abstentions : 8 (M. DEGUIN, M. BRUNOT, M. RAYSSAC, Mme DERRAMOND, Mme DERHOURHI, Mme BARRAULT, M. VIDAL, M. SCHEIFF). |
| V3B | 3 000 € | VOTE : Pour : 19 Abstentions : 8 (M. DEGUIN, M. BRUNOT, M. RAYSSAC, Mme DERRAMOND, Mme DERHOURHI, Mme BARRAULT, M. VIDAL, M. SCHEIFF). |
| FIGHT CLUB 47 | 1 250 € | VOTE : Pour : 19 Abstentions : 8 (M. DEGUIN, M. BRUNOT, M. RAYSSAC, Mme DERRAMOND, Mme DERHOURHI, Mme BARRAULT, M. VIDAL, M. SCHEIFF). |
| TOTAL | 54 050 € | |
| ASSOCIATIONS SOCIALES | | |
| ANCIENS COMBATTANTS | 200 € | VOTE : Pour : 19 Abstentions : 8 (M. DEGUIN, M. BRUNOT, M. RAYSSAC, Mme DERRAMOND, Mme DERHOURHI, Mme BARRAULT, M. VIDAL, M. SCHEIFF). |
| CLUB DE LA BONNE RENCONTRE | 2 500 € | VOTE : Pour : 19 Abstentions : 8 (M. DEGUIN, M. BRUNOT, M. RAYSSAC, Mme DERRAMOND, Mme DERHOURHI, Mme BARRAULT, M. VIDAL, M. SCHEIFF). |
| RESTOS DU COEUR | 1 000 € | VOTE : Pour : 19 Abstentions : 8 (M. DEGUIN, M. BRUNOT, M. RAYSSAC, Mme DERRAMOND, Mme DERHOURHI, Mme BARRAULT, M. VIDAL, M. SCHEIFF). |
| SECOURS POPULAIRE | 1 000 € | VOTE : Pour : 19 Abstentions : 8 (M. DEGUIN, M. BRUNOT, M. RAYSSAC, Mme DERRAMOND, Mme DERHOURHI, Mme BARRAULT, M. VIDAL, M. SCHEIFF). |

| | | |
|-------------------------------|----------------|--|
| TOTAL | 4 700 € | |
| ASSOCIATIONS ANIMATION | | |
| PLAINE DU LEVANT | 700 € | Chantal TABANON ne prend pas part au vote. VOTE : Pour : 18 Abstentions : 8 (M. DEGUIN, M. BRUNOT, M. RAYSSAC, Mme DERRAMOND, Mme DERHOURHI, Mme BARRAULT, M. VIDAL, M. SCHEIFF). |
| TOTAL | 700 € | |

2022.33 Subventions aux associations 2022 - Emplois sportifs.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'attribuer une Aide à l'Emploi Associatif Sportif pour l'année 2022 en faveur de l'association sportive du Tennis Club Bon-Encontre à hauteur de 2 401.62 € et une Aide à l'Emploi Associatif Sportif pour l'année 2022 en faveur de l'association sportive Rugby Club Bon-Encontre Boé à hauteur de 5 463.54 €. Il est également décidé du versement de l'acompte de 70 % à la signature de la convention au Tennis Club de Bon-Encontre soit un montant de 1 681.14 € et de l'acompte de 70 % à la signature de la convention au Rugby Club Bon-Encontre Boé soit un montant de 3 824.48 €. Madame le Maire est autorisée à signer les conventions d'Aide à l'Emploi Associatif Sportif avec les associations sportives employeurs et à ordonner le paiement des dépenses correspondantes.

RESSOURCES HUMAINES

2022.34 Création d'un Comité Social Territorial Commun entre la commune de Bon-Encontre et le Centre Communal d'Actions Sociales de Bon-Encontre et désignation des représentants des collectivités.

Madame Pailhories ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de créer un Comité Social Territorial commun compétent pour les agents de la commune de Bon-Encontre et du C.C.A.S en fixant d'une part, à quatre le nombre de représentants des 2 collectivités titulaires et en nombre égal leurs suppléants et, d'autre part, en instaurant le paritarisme numérique en fixant le nombre des représentants du personnel égal à celui des représentants titulaires et suppléants des 2 collectivités.

Il est décidé de fixer la répartition des sièges entre les représentants des collectivités comme suit :

- Commune = 3 sièges
- C.C.A.S. = 1 siège

Le Conseil Municipal décide de désigner pour représenter les collectivités au Comité Social Territorial, les élus suivants :

| TITULAIRES | SUPPLEANTS |
|--------------------------|-------------------------|
| Laurence LAMY | Brigitte TREY D'OUSTEAU |
| Philippe MOINEAU | Jean-Michel VALERO |
| Véronique ALBERTI-DEFFIS | Magali CHATOT |
| Jacqueline ANNETTE-OGIER | Anne PAIHORIES |

2022.35 Sorties scolaires avec nuitée(s) ou séjours organisés par la Maison des Jeunes : période de surveillance nocturne.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de décompter forfaitairement pour trois heures le service de nuit correspondant à la période qui s'étend du coucher au lever des élèves, comme cela est le cas dans certains services de l'État, pour les personnels communaux participant à des sorties scolaires avec nuitée(s) ou des séjours organisés dans le cadre des activités de la Maison des Jeunes.

Séance levée à 20 h 15.

Affiché le 25 AVRIL 2022